

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 39 (1894)
Heft: 8

Artikel: La guerre de Corée
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-337169>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'un appui moral ; c'est en agissant par groupes de batteries et même par batteries que l'artillerie contribuera le plus efficacement à l'action commune.

L'artillerie saura sacrifier, à l'occasion, les avantages d'une position abritée et hors des vues à ceux d'un concours plus efficace et plus direct.

Cavalerie.

Exiger en toutes circonstances la stricte exécution des allures réglementaires. Eviter la colonne de route dans les déplacements ; n'employer qu'en cas de nécessité la colonne de pelotons.

On pourra avoir recours à la colonne double, mais on devra préférer la formation en masse, sauf à augmenter momentanément les intervalles pour tenir compte des difficultés que peut présenter le terrain.

Ne pas fatiguer la cavalerie par des marches sans but, de préférence la tenir au repos jusqu'à ce que les reconnaissances permettent d'agir dans une direction certaine.

Eviter les déploiements prématurés ; autant que possible, ne s'y décider qu'au moment d'agir. Si l'occasion de surprendre l'infanterie s'offre à la cavalerie, attaquer sans retard, quelle que soit à ce moment la formation de cavalerie, afin de ne pas donner à l'infanterie le temps de se mettre en défense.

— — — — —

La guerre de Corée.

(avec carte).

Depuis fin juillet, la Chine et le Japon sont en guerre. Divers engagements ont eu lieu, dont le télégraphe a apporté des nouvelles le plus souvent contradictoires. Il est acquis cependant qu'aucun de ces engagements n'a été de nature à influer d'une manière décisive sur les suites de la campagne.

Il est très difficile de se rendre un compte exact des opérations militaires. Outre que l'on ne possède aucune bonne

carte de la Corée et plus spécialement du théâtre de la guerre, les noms géographiques diffèrent suivant que l'on s'adresse aux sources chinoises, japonaises ou coréennes. De là des confusions souvent impossibles à éviter. De plus, le Japon, en puissance militaire bien avisée, a pris dès les premiers jours des mesures sévères pour empêcher la divulgation de ses plans. De son côté, la Chine intercepte toutes les dépêches à destination de Shanghai, contenant des renseignements de nature militaire. On en est donc réduit aux nouvelles qu'apportent les steamers, nouvelles rares et longues à parvenir.

A l'origine du conflit, on trouva exagérées les prétentions que Chine et Japon s'arrogent sur la Corée. La Chine invoque des traditions historiques de suzeraineté remontant à quinze cents ans en arrière. Le Japon fait valoir des droits plus anciens encore et, dans les temps modernes, il invoque une expédition d'un de ses généraux en 1592, le général Hideyoski, lequel aurait obtenu des Coréens une sorte de reconnaissance des droits de suzeraineté japonaise, ou au moins une déchéance de fait des droits de la Chine. Beaucoup plus récemment, en 1882, l'indépendance de la Corée a été reconnue par toutes les puissances, le Japon compris, mais la Chine exceptée. A cette époque, le gouvernement coréen a accrédité des ambassadeurs aux Etats-Unis et en Europe, ce qui est marque d'indépendance au regard du droit international contemporain. Enfin, plus récemment encore, en 1885, un traité est intervenu entre la Chine et le Japon, par lequel ces deux pays ont invité le roi de Corée à créer une force armée capable de faire respecter l'ordre public. Ils se sont réservé, en cas de trouble, d'envoyer des troupes en Corée, moyennant avertissement à la puissance co-signataire, ces troupes devant être retirées aussitôt l'ordre rétabli.

Dans l'affaire actuelle, une incompatibilité d'humeur entre le roi de Corée et ses sujets appuyés par le Japon menaçait de provoquer des troubles. La Chine, qui n'a jamais abandonné ses prétentions sur une nation, sa vassale pendant des siècles, saisit immédiatement ce prétexte pour intervenir. Elle envoya des troupes à Séoul. Seulement elle n'avertit pas le Japon et, lorsqu'à son tour celui-ci voulut intervenir et se prévaloir du traité de 1885 pour envoyer aussi ses troupes, la Chine répondit par des mesures d'intimidation.

Tel serait, dans ses lignes générales, l'origine du conflit¹, que de nombreuses considérations accessoires et des subtilités tout orientales compliquent sans doute. Il y a lieu de faire observer dans tous les cas, que la majeure partie du commerce coréen est entre les mains des Japonais, peuple actif, industrieux, doué d'un esprit d'initiative développé. Ensuite d'une convention spéciale passée entre le mikado et la Corée, les bateaux japonais sont autorisés à débarquer sur divers points de la côte, en dehors des trois grands ports où sont installés les contrôles de la douane. En outre, moyennant une légère redevance, les Japonais ont obtenu le droit de pêche dans les eaux territoriales de la Corée et l'on estime que 2000 bateaux montés par 12000 pêcheurs en profitent. Si l'on ajoute enfin que la valeur du commerce contrôlé par la douane entre la Corée d'une part, les Etats-Unis et l'Europe de l'autre, s'élève à 120 millions de francs pour les importations et 80 millions pour les exportations, et que la majeure partie de ce commerce est entre les mains des Japonais, on comprendra les intérêts qu'a le Japon dans ces parages et la nécessité où il est d'empêcher la Chine d'y reconquérir une suprématie pleine de péril pour lui.

On évalue en effet à 30 000 le nombre des Japonais établis en Corée et à la tête de toutes les entreprises agricoles et commerciales. Dans la capitale, Séoul, vaste ville de 275 mille habitants, sale et nauséabonde, entourée d'une immense muraille de 20 kilomètres de déploiement, les Japonais ont un tribunal spécial et une banque à eux. Ils sont nombreux également dans les trois ports ouverts, Chemulpo, Fou-San et Yuan-San.

Le premier est le plus important. Il est situé à l'embouchure de la rivière Han-Kiang, qui conduit à Séoul. Le trajet par la rivière est de 75 kilomètres ; il ne peut être accompli que par des chaloupes à vapeur d'un faible tirant d'eau. La voie de terre est beaucoup plus courte, 35 kilomètres seulement.

Le port intérieur de Chemulpo est très petit ; cinq à six navires de moyen tonnage seulement y trouvent place, et le

¹ D'après des nouvelles plus récentes, mais non encore confirmées, le roi de Corée se serait déclaré indépendant de la Chine le 30 juin, et aurait fait appel aux Japonais pour le seconder contre les Chinois.

chenal qui y conduit, envasé, ne permet que difficilement le passage. En revanche, le mouillage extérieur est spacieux et peut abriter de nombreux vaisseaux du plus fort tonnage.

La population de Chemulpo compte 40 Américains et Européens, 600 Chinois, 2400 Japonais et 3000 Coréens.

Fou-San est le grand port sud de la Corée ; il n'est distant que de 30 milles de l'île japonaise de Tsou-Chima, et de 100 milles à peine de Simonoseki. Les troupes japonaises ont donc une bien petite distance à franchir pour débarquer sur le territoire coréen. C'est d'ailleurs la province de Kien-Sang, où Fou-San se trouve situé, qui a presque toujours été le théâtre des luttes provoquées par les nombreux différends qui, à diverses époques, ont éclaté entre les Japonais et les Coréens.

La colonie japonaise est nombreuse à Fou-San, plus de 4000 personnes, sans parler d'une population flottante de près de 7000 pêcheurs. Aussi leur *settlement* est-il très grand et très bien entretenu par une municipalité qui se procure des ressources par des taxes diverses imposées aux marchands. Le port est bon et spacieux avec une profondeur suffisante pour les plus grands navires. En 1887, les Japonais ont obtenu d'établir un important dépôt de charbon sur « Deer Island », petite île située en face de Fou-San, dont elle n'est séparée que par un étroit canal accessible seulement aux navires d'un très faible tirant d'eau.

Le port de Yuan-San est situé sur la côte nord-est de la Corée, à moitié chemin de Fou-San et de Vladivostock, dans cette magnifique baie de Broughton où se trouve le fameux port Lazareff et qui a une étendue telle, que presque toutes les flottes du monde réunies pourraient y manœuvrer à l'aise. Protégé par de hautes montagnes, le port Yuan-San est d'un accès facile, l'eau y est profonde et, détail important, les glaces ne le bloquent jamais. Le *settlement* japonais consiste en une centaine de maisons propres, élégantes, bâties en style semi-européen, avec une population de 700 personnes environ. Les Chinois ne sont guère qu'au nombre d'une centaine et on ne compte pas plus d'une vingtaine d'étrangers.

Dans ces conditions, étant donnés les intérêts des Japonais dans la Corée même, et les moyens dont ils y disposent déjà pour seconder des opérations militaires, leur plan devait être de prendre en premier lieu la Corée pour objectif. Ils devaient

d'autant plus y tenir que la supériorité de leur flotte sur celle de la Chine, au point de vue du personnel, leur permet d'assurer facilement la communication avec les troupes débarquées dans la presqu'île, tout en protégeant leurs propres côtes. La Chine, obligée d'emprunter la voie de terre, beaucoup plus longue et plus difficile, se trouve ainsi, dès le début, dans un état d'infériorité marquée. A en juger par les événements jusqu'ici connus, ce plan serait bien celui auquel se serait arrêté le Japon.

Entre les convoitises de ses deux puissants voisins, la Corée fait piteuse figure. C'est un pays vieilli, habité par un peuple sans ressort, que des principes de gouvernement erronés maintiennent dans sa décrépitude.

Un auteur, très au courant des langues, des hommes et des choses de l'Extrême-Orient, M. Ed. Chavannes, professeur au Collège de France, termine comme suit un article publié sur les événements actuels, dans la *Revue de Paris* :

« Dans l'imbroglio coréen, la nation qui joue le rôle le plus effacé, c'est la Corée même. Son roi, faible et craintif, subit tour à tour toutes les influences. Les grands sont divisés en deux partis, celui des Min ou parti de la reine et celui des Ni ou parti du Tai-Won-kiun, père du roi ; pour s'entre-déchirer, ils sont prêts à pactiser avec la puissance étrangère qui leur prêtera son appui ; dans le jeu de conspirations infinitésimement compliquées auxquelles ils se livrent, on ne voit pas intervenir une seule fois le sentiment national. La société coréenne, de la base au faîte, est vermoulue : les nobles ou *niangpas* peuvent seuls arriver aux fonctions publiques ; pour les obtenir, ils les achètent ; quand ils les ont obtenues, ils exercent les pires exactions. Les gens du peuple, qui savent qu'un préjugé de caste les empêchera toujours d'échapper à leur misérable condition, ne font rien pour améliorer leur sort ; bien plus, comme ils ont appris par l'expérience que tout ce qu'ils pourraient gagner sera pris par les nobles, ils ne cherchent même pas à faire fortune : ils ne travaillent que dans la stricte mesure du nécessaire ; on ne trouve pas un seul grand marchand à Séoul ; les magasins même y sont inconnus. La Corée se meurt, faute de capitaux. Rois, nobles, artisans et laboureurs, tout le monde y est plongé dans une irrémédiable misère. Elle seule peut retirer quelque avantage

de la guerre qui vient d'éclater ; n'ayant rien à perdre, elle a tout à gagner ; quelle que soit la condition qui lui soit faite dans l'avenir, elle ne saurait être pire que celle où elle végète aujourd'hui.

» Quant aux belligérants, il est malheureusement trop tard pour les initier aux finesse de notre littérature et de leur conter la fable de l'huître et des deux plaideurs : l'expérience leur en révélera peut-être la morale. »

* * *

Aussitôt connu, l'envoi de troupes chinoises en Corée, 2000 hommes, dit-on, le Japon ordonna le transport, dans la péninsule, de 6000 soldats. Ces troupes appartiennent pour la plupart à la 5^e division, dont le siège est à Hireshima. Elles ont été placées sous les ordres du major-général Oshima Yoshinuana, officier d'une grande réputation en Extrême-Orient. Il est né à Tchochiu et est âgé de 43 ans. Il a fait ses études militaires à l'école d'Osaka, transférée depuis à Tokio. Au moment de la guerre russo-turque, il était attaché militaire à la légation du Japon à St-Pétersbourg.

Il est sorti de l'infanterie. Après la guerre civile de 1877 à laquelle il prit part en qualité de chef du 8^e bataillon de ligne, il fut nommé aide de camp de l'inspecteur-général de l'armée. Sa nomination de major-général, commandant de brigade, est récente.

L'armée japonaise, à en croire les relations des auteurs européens, est fort bien instruite et outillée ; elle peut soutenir la comparaison avec les armées d'occident sur le modèle desquelles elle a été organisée. Elle dispose même, fait rare dans les armées orientales, de tous les services accessoires et services de l'arrière, qui permettent à une troupe de vivre autrement que sur la seule région occupée.

L'armée japonaise est formée à sept divisions, dont une de garde et six de ligne. Chaque division comporte quatre régiments d'infanterie à deux bataillons dans la garde et à trois bataillons dans la ligne ; un régiment de cavalerie à trois escadrons ; un régiment d'artillerie à quatre batteries de campagne dans la garde, à quatre batteries de campagne et à deux batteries de montagne dans la ligne ; un bataillon du génie et

Les Affaires de Corée

Août 1894



un bataillon du train. La division japonaise se rapproche donc beaucoup de notre division suisse¹.

Viennent ensuite quatre régiments d'artillerie de forteresse à quatre batteries, la colonie militaire de l'île d'Ezo, qui compte plus de 2000 fantassins et artilleurs, la milice insulaire de Tsushima, et bientôt s'y ajoutera celle des îles Couriles.

Le recrutement se fait à raison de 15 000 recrues par an, qui fournissent une armée permanente de 40 à 50 000 soldats exercés. Avec les réserves, l'armée compte 200 000 hommes. Le système militaire prévoit une période de 20 ans de service obligatoire.

L'arme de l'infanterie est le fusil Mourata, du nom de son constructeur, colonel japonais. C'est une combinaison du Gras, du Beaumont et du Mauser, arme du calibre de 8 mm. avec magasin. L'arsenal de Tokio fabrique 100 de ces fusils par jour. L'artillerie possède des pièces du système Krupp, plus un vieux matériel français, tenu en réserve. Les approvisionnements en matériel paraissent suffisants pour mobiliser deux corps d'armée de 35 à 40 000 hommes chacun.

La flotte japonaise n'est guère plus forte que la flotte chinoise. Elle a cependant quelques bâtiments de construction récente capables de fournir un très bon service. En outre, le Japonais est un excellent marin et un très bon tireur. Cette dernière qualité n'appartient pas au Chinois.

Les plus récents bâtiments de guerre japonais sont un croiseur cuirassé de 2450 tonneaux, armé de 10 canons de douze centimètres à tir rapide ; deux croiseurs protégés, de 3650 tonneaux, dont l'armement principal se compose de deux canons de 25 centimètres ; quatre garde-côtes de 4150 et 4250 tonneaux, avec un canon de 30 centimètres et onze canons de 12 centimètres à tir rapide ; un croiseur rapide de 4150 tonneaux, qui vient de sortir des chantiers Armstrong, et qui porte quatre canons de 15 centimètres à tir rapide et huit de 12 centimètres à tir rapide également ; enfin un croiseur-torpilleur qui n'a pas encore fait ses essais.

Outre ces vaisseaux, le Japon possède quatre cuirassés, douze petits croiseurs et douze canonnières de construction

¹ La compagnie d'infanterie compte, sur pied de paix, 5 officiers, 22 sous-officiers et 192 hommes ; l'escadron de cavalerie 5 officiers, et 189 sous-officiers et soldats ; la batterie d'artillerie, 140 hommes, 86 chevaux et 4 canons ; la compagnie du génie, 5 officiers et 125 sous-officiers et soldats.

ancienne et de médiocre valeur militaire. De plus, une quarantaine de torpilleurs de première et seconde classe, filant de dix-huit à vingt-trois nœuds.

Passons à la flotte chinoise. Elle possède deux cuirassés à barbette de 7335 tonneaux, dont l'armement principal consiste en quatre canons de 305 millimètres ; deux croiseurs cuirassés, de 2900 tonneaux, avec trois canons de 21 centimètres ; deux croiseurs protégés, de 2300 tonneaux ; trois croiseurs de 1350 et 2500 tonneaux ; quelques croiseurs plus petits et une canonnière cuirassée ; enfin, une dizaine de torpilleurs.

L'armement de ces bâtiments est disparate ; les canons sortent, les uns de l'usine Krupp ; les autres des établissements Armstrong.

Néanmoins, dans son ensemble, le matériel naval est bon ; mais la Chine risque fort de n'en pouvoir tirer le parti qu'elle serait en droit d'en attendre. Il est en effet desservi par de nombreux officiers et mécaniciens étrangers dont les contrats stipulent leur débarquement en cas de guerre. En outre, l'unité de commandement fait défaut. La flotte de guerre se compose de trois escadres distinctes : celles de Canton, de Fou-Tchéou et de Shanghaï. Entre ces trois escadres, ou au-dessus d'elles, aucune hiérarchie, et l'on a vu ajourner indéfiniment un essai de grandes manœuvres navales, parce que l'on ne savait qui, des amiraux en présence, devait prendre le commandement.

On est moins au clair sur la composition de l'armée de terre que sur celle de la flotte. Le Céleste-Empire a toujours fait grand mystère de ce qui le concerne. Il n'aime pas à dévoiler aux yeux de l'étranger — des diables et des barbares, pour parler le vocabulaire de Pékin — les arcanes de ses lois et de son administration. On sait cependant comment les choses se passent lorsque l'empereur, comme il vient de le faire, décrète la guerre. Dès la nouvelle parvenue aux autorités, celles-ci, dans tous les districts, font paraître des proclamations dans lesquelles elles promettent une solde de 5 ou 6 taels par mois — 25 à 30 francs — plus des rations à tous les hommes de bonne volonté qui consentiront à s'enrôler ; et tous les voleurs de grand chemin, tous les coolies qui végètent sur les quais, tous les pauvres diables de villageois que les inondations et la famine ont laissés sans ressources, voyant un moyen d'assurer leur existence, accourent se ranger sous les drapeaux.

Et quand nous disons sous les drapeaux, il ne faut pas prendre cette expression au figuré, les pavillons de toute dimension que déploie un corps de troupes chinois sont en nombre prodigieux et constituent même de sérieux impedimenta. Ces soldats improvisés portent le nom de *braves* à cause du caractère chinois peint en noir au milieu du disque d'étoffe dont sont ornés le devant et le derrière de leur casaque en cotonnade bleue bordée de rouge. Cette inscription est destinée à effrayer l'ennemi en lui faisant croire que tous ceux qui la portent en sont dignes par leur courage personnel. On s'imagine aisément quelle peut être la valeur d'un semblable contingent, et si les Chinois n'avaient que de semblables soldats à opposer au Japon le résultat de la guerre ne serait pas doux.

Mais la Chine a mieux que cela. D'après l'étude la plus récente, dit le *Courrier de Londres*, auquel nous avons emprunté une grande partie des détails qui précèdent, on peut évaluer à 1 200 000 hommes l'effectif total de l'armée chinoise ; mais on pense que 400 000 soldats instruits, exercés, pourvus d'un armement nouveau, pourraient seulement entrer en ligne, et encore à des périodes fort espacées.

Ce que nous appelons mobilisation et concentration n'existe pas en Chine.

Les forces actives que l'empereur Kuang-Su pourrait lancer contre les troupes japonaises en Corée sont disséminées et occupent surtout certains confins qu'il y aurait imprudence à dégarnir.

Puis les communications sont extrêmement difficiles et la volonté impériale les maintient en cet état, surtout depuis la redoutable insurrection des Taïping, afin que les rebelles ne puissent marcher facilement sur Pékin.

Il n'y a donc, en réalité, que les divisions fournies par la Mandchourie, par la Mongolie et par les tribus chinoises des environs de la capitale et de Tientsin qui puissent être immédiatement disponibles pour des opérations actives.

Ces troupes appartiennent à l'armée des Huit Etendards et à l'armée de l'Etendard Vert.

L'armée des Huit Etendards, lors de sa création, il y a deux siècles, se composait de Mandchous et de Mongols appartenant à des familles militaires. Mais peu à peu ces familles avaient renoncé, si ce n'est à leur destination héréditaire, du

moins à leurs vertus guerrières, et il a fallu réorganiser toute l'armée, à laquelle on a ajouté des corps de volontaires chinois.

Ce n'est pas que les Chinois aient, en général, des aptitudes belliqueuses bien prononcées ; tout au contraire ; le métier des armes est tenu en médiocre estime parmi eux, comme le prouve ce proverbe qui dit qu' « un mandarin militaire doit courir à toutes jambes sur un seul mot qu'assis dans son fauteuil écrit un mandarin civil ». Mais certaines tribus, dont les territoires sont limitrophes de la Grande Muraille, donnent de bons soldats.

Ces soldats sont, du reste, très sobres, très endurants, très braves, et ils ont quelque mérite à servir, car l'administration militaire est entre les mains des mandarins civils qui, s'ils apprécient peu l'armée, en tirent de fort lucratifs profits.

Quant aux cadres, ils sont très insuffisants. Le vice-roi du Petchili, Li-Hong Tchang, et, avant lui, Tso-Sung Tang, vice roi de Nankin, se sont efforcés de remédier à cette insuffisance. Il leur a semblé que bien tirer l'arc et bien manier l'épée ne suffisait plus pour prouver que l'on était apte à commander des troupes. Ils ont donc cherché à augmenter la valeur intellectuelle des officiers et ils ont créé des sortes d'écoles aussi bien pour l'armée que pour la marine.

Ces centres d'instruction ont été organisés et outillés avec du matériel et du personnel allemand ou anglais. Les commandements s'y faisaient dans l'une ou l'autre langue, ce qui n'est pas, du reste, absolument extraordinaire quand on sait que les mandarins seuls peuvent se comprendre sur toute la surface de l'empire et que les dialectes de certaines provinces sont absolument incompréhensibles pour les habitants des autres provinces.

Mais tous ces faits dénotent l'absence absolue de cohésion qui caractérise l'organisation et l'instruction de l'armée chinoise.

Les fusils à chargement rapide, surtout des modèles allemands, servent à armer une partie de l'infanterie ; il n'y en aurait pas en assez grand nombre pour en pourvoir tous les fantassins ; de là encore une grande diversité dans les armes et les munitions, car le surplus serait acheté en Angleterre et en Amérique.

Les chevaux de la cavalerie ne permettraient pas à celle-ci

de faire le service d'exploration tel que l'exige la guerre moderne.

L'artillerie de campagne a quelques batteries bien attelées et dont les pièces sont du système Krupp. Le nombre en est toujours si insuffisant que l'infanterie y supplée par des canons de bataillon.

Au résumé, l'armée et la flotte chinoises, en raison de l'infériorité notoire des cadres, sont destinées, à nombre égal, à être battues par l'armée et la flotte japonaises. La supériorité numérique seule pourrait mettre celles-ci en échec.

A la tête de l'armée chinoise a été placé Li-Hung-Tchang. Vice-roi du Petchili, doyen des quatre grands secrétaires d'Etat, président du bureau de la guerre, contrôleur général de la flotte du Nord, etc., etc., Li-Hong-Tchang est l'un des hommes les plus populaires, comme il est l'un des plus méritants en Chine. Si la flotte chinoise a acquis une force relative, suffisante dans tous les cas pour se mesurer avec la flotte japonaise, c'est au vice-roi du Petchili qu'on le doit. Les troupes de sa province sont aussi les meilleures et de beaucoup de tout l'empire. Malheureusement les quelques 20 000 ou 30 000 hommes dont elles se composent sont trop occupés déjà à garder les immenses frontières le long desquelles ils sont échelonnés, pour pouvoir être, sans péril, déplacés. Li-Hong-Tchang sera obligé de prendre pour faire face aux Japonais en Corée, les troupes des provinces du Nord, comme lors des hostilités contre les Français il y a quelques années, il emprunta les soldats du vice-roi de Nanking.

Pour être complet, rappelons que Li-Hong-Tchang est né en 1823, dans la province de Ann-Hué. Nommé gouverneur de province, ce fut lui qui s'assura les services de Gordon pour la répression de la révolte des Taïpings, et combattit à ses côtés. A partir de ce moment, sa fortune fut rapide, et en 1868 il fut nommé grand chancelier.

En 1870, à la suite des massacres de Tientsin, il fut disgracié pendant quelque temps, mais revint en faveur dès 1872. C'est à cette époque qu'il fut nommé vice-roi du Petchili.

(A suivre.)